



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Grand Paris Express

Question au Gouvernement n° 782

Texte de la question

GRAND PARIS EXPRESS

M. le président. La parole est à Mme Maud Petit, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

Mme Maud Petit. Madame la ministre des transports, les transports en commun étant à la fois le passé, le présent et le futur de la mobilité en France, nous nous devons d'en assurer en permanence l'amélioration et l'adéquation. Par ces infrastructures, tous les territoires doivent être équitablement et intelligemment desservis.

Le Grand Paris Express est un projet titanesque – le chantier du siècle – qui permettra de rétablir enfin l'équilibre entre l'ouest et l'est parisiens du point de vue des transports en commun. Il représente une avancée majeure pour des millions de Franciliens. Cependant, il représente aujourd'hui un véritable casse-tête, que je vais soumettre à votre expertise sous forme de problème.

Exercice numéro un : la Cour des comptes donne à Élisabeth un budget limité pour la réalisation du Grand Paris Express. (*Sourires.*)

M. Aurélien Pradié. Vous avez raison de formuler la question comme si vous vous adressiez à des enfants : ils comprendront mieux !

Mme Maud Petit. Sachant que la facture, initialement évaluée aux alentours de 19 milliards d'euros, a drastiquement augmenté au point d'atteindre les 38 milliards d'euros ; qu'il reste encore plusieurs œuvres à réaliser, notamment des interconnexions, et que celles-ci ne sont pas encore budgétées ; considérant que Gilles a été chargé par Édouard (*Sourires*) de trouver un autre financement pour respecter les limites de budget dont dispose Élisabeth ; comment Élisabeth va-t-elle utiliser les informations de Gilles pour financer les interconnexions tout en respectant son budget ? (Mêmes mouvements.)

M. Christian Hutin. On peut vous laisser entre vous, si vous voulez !

Mme Maud Petit. Exercice numéro deux : prenons l'exemple concret de la gare d'interconnexion de Bry-Villiers-Champigny, dans le Val-de-Marne. Un projet à l'étude représente un coût de 365 millions d'euros. Considérant qu'Élisabeth ne dispose pas de ce montant, comment va-t-elle permettre à des centaines de milliers d'usagers du RER E arrivant à Villiers de rejoindre la station Bry-Villiers-Champigny de la ligne 15 du métro en respectant les limites de son budget et en tenant compte des critères d'écologie et de développement durable ?

Vous avez deux minutes, madame la ministre. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe MODEM et sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des transports.

Mme Élisabeth Borne, *ministre chargée des transports*. Effectivement, madame la députée, le Grand Paris Express est un projet essentiel au développement de la région capitale et va profondément transformer la vie de millions de Franciliens. Mais, comme vous l'avez souligné, c'est un projet d'une ampleur considérable, l'un des plus importants chantiers au monde.

Le Premier ministre l'a confirmé le 26 février dernier : l'ensemble du projet – toutes les gares, toutes les lignes – sera réalisé ; il n'est pas remis en cause. Toutefois, compte tenu des dépassements que vous avez mentionnés, une mission a effectivement été confiée au député Gilles Carrez pour trouver de nouvelles ressources qui puissent être inscrites dans le budget dès la loi de finances pour 2019.

Vous abordez également un point essentiel du projet : la question des interconnexions. Je veux redire que celles-ci sont fondamentales pour que cet énorme projet bénéficie non seulement aux habitants des communes qui accueilleront une gare, mais aussi à l'ensemble des Franciliens. Sur 68 nouvelles gares, 44 sont en interconnexion avec les réseaux existants de la RATP et de la SNCF.

Concernant la gare de Bry-Villiers-Champigny, soyez assurée que le Gouvernement a bien pris en considération son importance. Le coût de sa réalisation a effectivement été estimé à 365 millions d'euros, non financés à ce jour. Toutefois, l'enquête publique sera lancée avant l'été, et j'ai demandé au préfet d'Île-de-France d'organiser une réunion avec toutes les parties prenantes pour trouver une réponse à cette question du financement.
(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Données clés

Auteur : [Mme Maud Petit](#)

Circonscription : Val-de-Marne (4^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 782

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 avril 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 avril 2018](#)